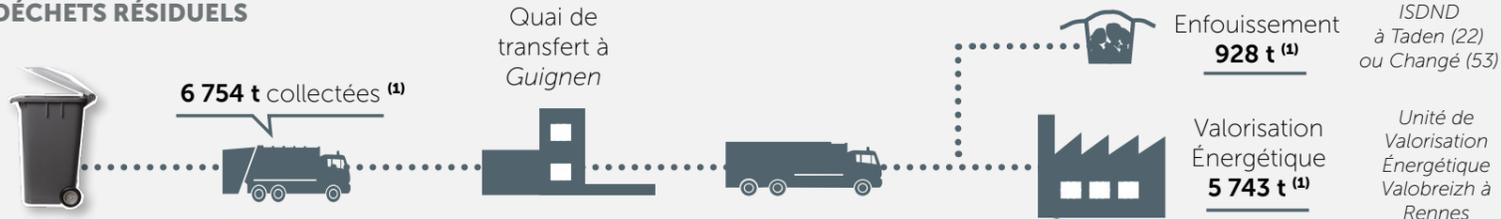


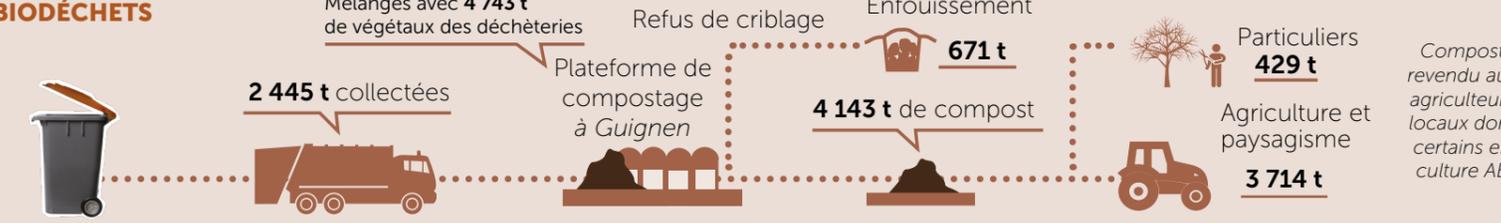
DÉCHETS RÉSIDUELS



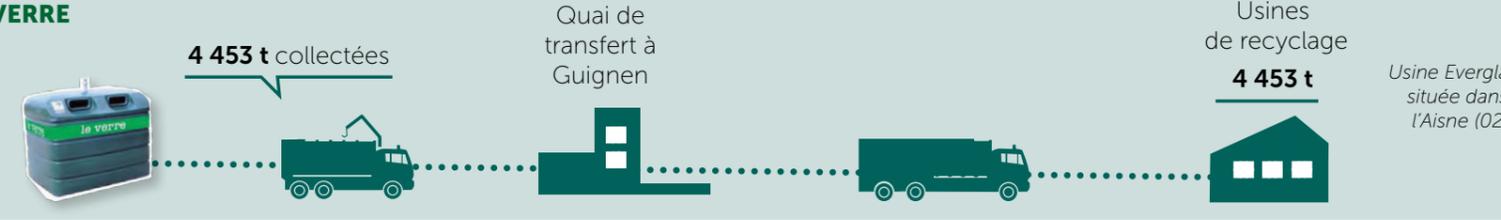
EMBALLAGES



BIODÉCHETS



VERRE



PAPIERS



Déchets collectés en porte-à-porte et en points d'apport Volontaire (OMA)
18 814 t

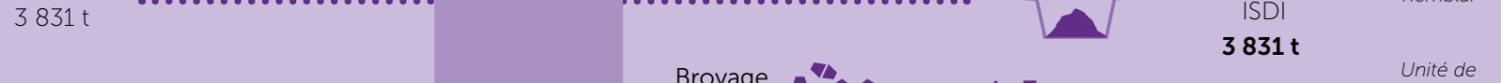
Ensemble des déchets pris en charge (DMA)
41 367 t

Déchets apportés en déchèteries
22 553 t

Végétaux



Gravats



Incinérables volumineux ⁽¹⁾



Incinérables ⁽¹⁾



Ferraille

1 041 t

Plâtre

220 t

Cartons

643 t

Mobilier (DEA)

1 284 t

Déchets Électriques

766 t

Bois

1 071 t

Brique plâtrière et refus ⁽³⁾

810 t

Objets d'occasion et textiles

75 t et 55 t

Autres déchets (piles, DASRI, huiles, DDS) 266 t



⁽¹⁾ Il existe une légère différence entre les tonnages collectés et les tonnages traités car il y a une perte d'humidité des déchets pendant le transfert et la tare des différents ponts à bascule sur lesquels sont pesés les déchets peut varier légèrement.

⁽²⁾ Tonnages recyclés. La différence avec les tonnages collectés s'explique par le refus de tri et par le stockage de matériaux au centre de tri en fin d'année.

⁽³⁾ Le refus provient du déclassement des bennes « déchets incinérables volumineux » et « plâtre ».